

Politique. Les groupes d'opposition Toulouse Métropole et Toulouse pour Tous ont fait leur bilan très critique de l'action de Pierre Cohen à mi-mandat.

Mairie de Toulouse: l'opposition attaque à mi-mandat

Les groupes d'opposition municipale ont dégainé les premiers. C'est l'heure du point d'étape pour un bilan à mi-mandat de l'équipe municipale de Pierre Cohen. Le groupe UMP, Toulouse pour Tous, mené par Jean-Luc Moudenc, le matérialise avec un livret très critique tiré à 170 000 exemplaires. L'autre groupe d'opposition Toulouse Métropole de René Bouscatel a tenu à faire son propre bilan. Pourtant, l'opposition se retrouve dans les griefs adressés à la majorité municipale. La caricature de Pierre Cohen sur la couverture du livret de Toulouse pour Tous, affirmant « On se réveille dans deux ans », résume leur pensée. « Les grands projets se sont raréfiés », critique Jean-Luc Moudenc. René Bouscatel regrette lui qu'il y « ait beaucoup de concertation mais pas de passage au concret ». Le Parc des expositions et l'Aerospace Campus à Montaudran illustrent le retard pris, selon eux, par les projets.

L'observatoire des engagements, mis en ligne sur le site du groupe majoritaire à la mairie (PS, PR), indique, lui, que le projet d'espace de mémoire, qui est l'un des composants d'Aerospace Campus, est avancé à 40 %.

Le groupe Toulouse pour Tous accuse la mairie de se contenter de reprendre les projets des anciennes équipes. « Le Parc expo, je l'avais lancé en 2007 et le Canceropôle, c'est Philippe Douste Blazy qui en est à l'origine... », explique Jean-Luc Moudenc. Le président de la fédération UMP 31 passe cependant plus vite sur d'autres investissements tel le GPV (Grand projet de ville). Le livret l'aborde mais seulement en quelques lignes. La rue Alsace Lorraine s'attire, elle, les foudres de l'ancien maire. La nouvelle équipe aurait, selon lui, gaspillé 240 K€ en ne s'appuyant pas sur les esquisses déjà existantes.

La municipalité, qui, pour l'heure, ne souhaite pas s'ex-

primer en raison des élections cantonales, le fera le 31 mars. Mais François Briançon, adjoint au maire et directeur de campagne de Pierre Cohen, rappelle qu'en « 3 ans, tous les résultats ne sont certes pas au rendez-vous; le Défi propre ne peut ainsi pas porter ses fruits du jour au lendemain. Ensuite, on a lancé des grands travaux et des investissements — la rue Alsace, le tramway, Aerospace Campus — on ne peut donc pas dire que l'on n'a rien fait. »

HAUSSE DES IMPÔTS

La hausse des impôts locaux de 4,4 % figure sur la première page du livret de l'opposition. « C'est une augmentation sans grand projet », regrette le président de l'UMP 31. Pour François Briançon, « cette hausse est en rapport avec les projets d'investissement ». En outre, « Toulouse est l'une des villes qui a le moins augmenté les impôts locaux », justifie l'élue de la majorité. Les dépenses de

fonctionnement du métro sont sous les feux de la critique. Sur les 15 m€ investis dans les transports, Jean-Luc Moudenc considère que les deux tiers sont consacrés au fonctionnement et non à l'investissement. Pire : la carte d'abonnement Tisséo à 10 €/mois pour les moins de 26 ans provoque selon lui un manque à gagner de 6 M€ par an, « pour des voyageurs qui à 90 % ne sont pas des Toulousains. »

Le jugement est plus nuancé sur les commerces. Le droit de préemption des fonds de commerce est à saluer pour l'élue de droite. Cependant, ils s'interrogent sur sa mise en place. Il préconise un partenariat avec la CCIT pour la revente du fonds de commerce et un diagnostic sur chaque quartier. Les opposants à la municipalité dénoncent une concertation trop longue qui ralentit les dossiers. Il reste trois ans à la mairie pour boucler ses projets. Le prochain bilan sera celui des électeurs.

WILFRIED PINSON

en bref

Actualités

QUATRE UNIVERS PRÉVUS POUR LA FOIRE INTERNATIONALE DE TOULOUSE

La 59^e édition de l'événement, qui se tiendra du 2 au 11 avril au parc des expositions de Toulouse, attend près de 700 exposants sur 90 000 m². Plus de 115 000 visiteurs sont à nouveau attendus, autour de 4 univers cette année : le vie maison, temps libre, plaisirs gourmands, la cité et le monde. De multiples animations seront également proposées dans le « coin des ateliers », tandis que des journées thématiques, avec tarifs réduits, seront proposées tout au long des 10 jours (journée femmes, seniors, hommes, 2^e lundi, etc.), ainsi que des nocturnes. Pour plus d'informations, consulter le site internet www.foiredetoulouse.com

CHIMIE VERTE DU VÉGÉTAL : AGRIMIP INNOVATION AVEC QUATRE AUTRES PÔLES

La convention vient d'être signée. Le pôle régional Agrimip Innovation vient de s'associer avec les pôles Industries & Agro-ressources, Axelera, Fibres et Xylofutur, autour de la chimie verte du végétal, une thématique aussi bien partagée par l'agro-industrie ou l'industrie du bois. Les premiers travaux porteront sur la réalisation d'une cartographie nationale des projets, la mise en place d'un annuaire de compétences et des actions de promotion des compétences françaises à l'international.

CONSEIL RÉGIONAL : NOUVEAU PLAN DE MAÎTRISE ÉNERGÉTIQUE DE 150 M€ EN MAI

Après le vote d'une résolution de la commission permanente pour un débat public national autour de l'énergie, l'exécutif régional a annoncé travailler à un plan de maîtrise énergétique de 150 M€, qui sera présenté le 19 mai en assemblée plénière.

Services. L'association de défense des consommateurs UFC que choisir fête ses 60 ans. À Toulouse, elle affiche 23 ans de présence.

Consommation : litiges sur l'énergie et la banque en hausse

L'association de défense des consommateurs UFC-Que Choisir fête ses 60 ans en 2011, et a profité de la journée mondiale des consommateurs, le 15 mars, pour sensibiliser un peu plus ces derniers à leurs droits mais aussi à leurs devoirs. « Il faut avoir conscience aussi de ce à quoi engage une signature de contrat », martèle Nathalie Debar, présidente de l'antenne toulousaine qui existe depuis 23 ans. Cette ancienne juriste engagée depuis 1992 dans la défense des consommateurs est une observatrice attentive de l'évolution des habitudes de consommation.

Depuis l'arrivée des fournisseurs d'accès à internet et des opérateurs de téléphonie mobile, ceux-ci constituent une part importante des dossiers de litiges ouverts par l'association à Toulouse. « Mais on a constaté dernièrement une légère baisse de ces secteurs et une recrudescence des problèmes liés aux contrats d'énergie ou de banques », précise la responsable. Tout comme pour les 2 300 dossiers traités en 2010 (idem en 2009), en cas de pro-

blème, il faut d'abord adhérer à l'association (35 euros) pour bénéficier de l'assistance et des compétences des bénévoles dans le règlement d'un conflit.

Grâce à un nombre important de juristes stagiaires en Master 1 ou 2 et d'avocat en formation, les litiges pris en charge voient leur issue aboutir sur une entente à l'amiable dans environ 60 % des cas. Pour les 40 % restants, un passage en justice est nécessaire, et c'est là que le rôle de l'association s'arrête. « Nous n'avons pas vocation à être des avocats à bas prix, nous aidons à constituer les dossiers mais les démarches officielles incombent à l'avocat », précise la présidente d'une antenne qui regroupe aujourd'hui 3 700 adhérents et emploie deux salariés (un juriste référent et une secrétaire). À noter aussi que Nathalie Debar est devenue en 2010 présidente de l'association pour la région Midi-Pyrénées.

En marge de la gestion des litiges, UFC-Que Choisir essaye d'intervenir en amont pour prévenir le consommateur des risques encourus.

Ainsi, la branche toulousaine siège à la commission de prévention de l'obésité infantile et à celle de surveillance du CHU. De plus des combats dans les domaines de l'environnement et l'agriculture entre autres, alliés à une présence au plus près des consommateurs, aident à cibler les domaines où les abus sont les plus présents.

UFC Toulouse est aujourd'hui la quatrième antenne de France, un rang et une qualité de travail récompensés par la fédération nationale. En effet, cette dernière a acheté de nouveaux locaux au 59 boulevard Lascrosses afin de les mettre à disposition de bénévoles « jamais trop nombreux ». Enfin, signe de l'importance du travail effectué, des représentants des associations de défense de consommateurs belges, portugais et espagnols seront en visite dans le courant du mois de mai. En attendant, les sites www.clesdelaconso.org et www.quechoisir.org offrent un large panel de conseils pour éviter un maximum de désagréments.

RYAD OUSLIMANI

Événement. Le rendez-vous a lieu les 25 et 26 mars au centre de congrès Pierre Baudis.

Services à la personne : la 2^e édition du salon

La première édition avait réuni plus de 3 000 visiteurs l'année dernière. Un chiffre relativement modeste comparé au poids du secteur – 17 Mds€ de CA, deux millions de salariés, croissance de 15 % en 3 ans des effectifs – qui n'a pas refroidi l'organisateur TOP 7 pour renouveler l'événement, les 25 et 26 mars prochains, au centre de congrès Pierre Baudis. Durant 2 jours, 60 exposants informeront les visiteurs (les professionnels le vendredi, tout public le samedi), autour de 4 grands pôles d'animations : services à la famille et à la vie quotidienne (garde d'enfants, soutien scolaire, assistance à domicile pour les personnes dépendantes, assistance informatique, portage de repas, jardinage, entretien de la maison) ; services d'aide à domicile (soins, soutien psychologique, information, prévention) ; village des associations ; conseil et services aux professionnels.

Les services à la personne, qui peuvent se définir comme des prestations rendues aux ménages, répon-

dent à des besoins à caractère social, individuel ou collectif et contribuent au mieux-être des personnes sur leurs lieux de vie (définition de la loi Borloo) connaissent, en région comme ailleurs, un fort développement.

En Midi-Pyrénées, 988 organismes ont été agréés dont 401 associations, 78 établissements publics et 509 entreprises (auxquelles s'ajoutent 301 auto-entrepreneurs) en 2010. L'enquête de la Chambre de commerce et d'industrie de Région, réalisée auprès des entreprises agréées et publiée au début de cette année, permet d'en savoir plus sur le secteur. Parmi les principales difficultés soulevées, on retrouve le recrutement du personnel (alors que 43 % des entreprises comptent recruter), le travail non déclaré, de même que la publicité. La taille des entreprises a, elle, tendance à augmenter : fin 2010, 77 % d'entre elles comptaient moins de 10 salariés, contre 85 % en 2006.

En termes de résultat, 55 % des entreprises régionales ayant au moins un an d'exis-

tence, réalisent un CA supérieur à 50 000 € en 2009, alors qu'elles étaient seulement 27 % en 2006. 74 % d'entre elles indiquent même connaître une croissance d'activité.

Au rang des prestations les plus demandées en région, on retrouve les petits travaux de jardinage, les travaux ménagers, l'assistance aux personnes âgées et la garde d'enfants.

KÉVIN FERAND

ÉVOLUTION À LA MARGE

C'était la grande peur des professionnels du secteur. Finalement, l'évolution induite par la loi de finances 2011 n'aura touché que les pros... L'État garantit en effet toujours 50 % de déduction fiscale pour chaque service contracté par une personne. Cependant, pour les prestataires de services, les charges sociales ne sont plus déduites à 40 % mais à 25 % dorénavant.